

60% de grévistes à Paris, le ministre ne répond pas ! L'assemblée générale des enseignants de Paris appelle à la grève le 28 mars pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Ce lundi 25 mars les fédérations FNEC FP-FO, FERC-CGT, SUD éducation et la FTE-CNT et FAEN ont été reçues par le Cabinet du Ministre Vincent Peillon.

Le Ministre refuse toujours d'entendre les personnels, qui étaient massivement en grève le 12 février pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires, l'abandon du projet de loi de territorialisation de l'école et l'ouverture de discussions sur les revendications des personnels.

Rien n'est réglé !

Ce 25 mars, 60% des enseignants des écoles de Paris étaient en grève à l'appel du SNUDI-FO, du SNUipp-FSU, de la FERC-CGT, de SUD'éducation, du SE-UNSA, de la CNT pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

1500 manifestants se sont rassemblés devant l'hôtel de Ville de Paris pendant la réunion du conseil municipal qui a adopté le vœu mettant en oeuvre le décret en 2013.

Force Ouvrière a mis en discussion la reconduction de la grève dans l'AG des instituteurs parisiens

Les grévistes se sont ensuite rassemblés en Assemblée générale. Force Ouvrière a mis en discussion la reconduction de la grève.

L'Assemblée générale en présence des représentants du SNUDI FO, du SNUipp-FSU, CGT, SUD, SE-UNSA, CNT...a décidé de poursuivre la grève le 28 mars avec les fédérations FNEC-FP-FO, FERC-CGT, SUD-Education pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

La FNEC FP FO appelle tous les personnels à être en grève le jeudi 28 mars pour :

- Abrogation du décret sur les rythmes scolaires
- Abandon du projet de loi
- Ouverture de négociation sur les revendications

Le 28 au soir, le ministre doit répondre aux instituteurs parisiens, il doit répondre à tous les personnels !

La FNEC FP-FO invite les personnels à se réunir dans les établissements, les écoles, les services pour apprécier les réponses du ministre, confirmer les revendications.

Elle propose, à nouveau, à toutes les fédérations de se réunir pour apprécier les réponses du ministre.

Montreuil le 26 mars 2013